Comment se protéger ?

Demander un écrit officiel de votre fournisseur quant à l'absence de substances CMR dans vos produits. Si présence de **CMR**, la substitution doit être recherchée systématiquement (*article R. 4412-66 du code du travail*) ce qui revient à proscrire l'emploi de ces agents en milieu professionnel, sauf en cas d'impossibilité technique justifiée par l'employeur.

Privilégier les produits moins dangereux et les moins volatils (limiter les poudres, laques...).

Au quotidien, scannez ces flashcodes pour identifier les dangers de vos produits

INCI BEAUTY ou QUELPRODUIT

- Permettre le renouvellement de l'air ambiant avec une ventilation générale et aérer quotidiennement le salon.
- Respecter les mesures d'hygiènes (lavage des mains et repas séparé de la zone technique ...).
- Proscrire le port de bijoux car ils empêchent un bon nettoyage et essuyage des mains.
- Porter des gants nitriles à manchette pour chaque salarié, éviter le latex
- Porter des lunettes et des tabliers résistants aux produits
- Appliquer régulière des crèmes hydratantes (réparatrice ou barrières) pour les mains.
- Laver immédiatement après utilisation les ustensiles.
- Fermer immédiatement les contenants après utilisation.
- Former les salariés aux premiers secours.
- Sensibiliser les salariés aux risques chimiques.
- Se protéger la peau en cas de plaies

Attention aux produits dits « **Biologiques** » ou « **Naturels** », contrairement aux idées reçues ces derniers peuvent également contenir des substances dangereuses !

Mai 2024 - Service Communication APST37 - Droits réservés

2 Avenue du Professeur A. Minkowski
37171 CHAMBRAY-LÈS-TOURS CEDEX
02 47 37 66 76

Ensemble pour la prévention
www.apst37.fr

apst37 PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL

SOINS / MASQUES

Repérage des substances dangereuses contenues dans des produits

Les éléments présentés dans ce document ne sont pas **exhaustifs** et décrivent les résultats obtenus sur la base des produits repérés dans l'échantillon des salons de coiffure étudiés.

Ce document a été conçu sur la base de **1 231 substances contenues dans les produits de coiffure de 44 marques différentes** contenues dans des produits de coiffure répertoriés sur le terrain auprès de salons de coiffure de l'Indre-et-Loire.

Vous y retrouverez une liste des substances **dangereuses** à éviter dans le choix de vos produits.

Ce document a été réalisé dans le cadre d'un groupe de travail interne à l'APST37.

CMR

Substance ou mélange qui par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, sont cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

Au total, **8 substances CMR** ont été repérées dans les 106 produits de shampoing répertoriés :

Cancérogènes (C)

Peuvent provoquer un cancer ou en augmenter la fréquence.

- CI 77891
- TITANIUM DIOXIDE
- PETROLATUM

Mutagènes (M)

Peuvent produire des défauts génétiques héréditaires ou en augmenter la fréquence.

Toxiques pour la reproduction (R)

Peuvent produire ou augmenter la fréquence de problèmes de fertilité et/ou de malformations du fœtus.

- BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL
- CYCLOMETHICONE
- PENTASODIUM PENTETATE
- SALICYLIC ACID
- ZINC PYRITHIONE

CITRAL

CITRONELLOL

COUMARIN

CYCLOMETHICONE

ETHYLHEXYL METHOXYCINNAMATE

ETHYLPARABEN

EUGENOL

HEXYL CINNAMAL

ISOPROPYL ALCOHOL

LIMONENE

METHYLPARABEN

PHOSPHORIC ACID

POLYSORBATE 80

PROPYLPARABEN

QUERCETIN

SORBITAN OLEATE

TITANIUM DIOXIDE

TRIETHANOLAMINE

N'hésitez pas à consulter nos autres plaquettes sur la même thématique

Sensibilisants cutanés

Substance dont le contact cutané entraîne une réaction **allergique** (eczéma, dermatose, éruption cutanée).

Au total, **41 sensibilisants cutanés** ont été repérés dans les 106 produits de shampoing répertoriés :

Nom INCI (figurant sur l'emballage)

- 2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL
- ACETIC ACID
- ALPHA-ISOMETHYL IONONE
- AMMONIUM HYDROXIDE
- BENZALDEHYDE
- BENZOIC ACID
- BENZYL BENZOATE
- BENZYL SALICYLATE
- BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL
- CINNAMAL
- CITRAL
- CITRONELLOL
- COUMARIN
- ETHANOLAMINE
- EUGENOL
- FORMIC ACID
- GERANIOL
- GLYOXYLIC ACID
- HEXYL CINNAMAL
- HEXYLENE GLYCOL
- HYDROCHLORIC ACID
- HYDROGEN PEROXIDE
- HYDROXYCITRONELLAL
- IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE
- ISOEUGENOL
- LAURYL ALCOHOL DIPHOSPHONIC ACID
- LAURYL PYRROLIDONE
- LIMONENE
- LINALOOL
- MALEIC ACID
- METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE
- METHYLISOTHIAZOLINONE
- POTASSIUM HYDROXIDE
- QUATERNIUM-18
- SODIUM HYDROXIDE
- TRIETHANOLAMINE

Perturbateurs endocriniens

Substance ou un mélange qui altère les fonctions du **système endocrinien** (régulation des hormones) et de ce fait induit des effets néfastes sur la santé humaine qui peuvent être **héréditaires**.

Au total, **34 perturbateurs endocriniens** ont été repérés dans les 106 produits de shampoing répertoriés :

Nom INCI (figurant sur l'emballage)

- ACID YELLOW 23, CI 19140
- ALCOHOL
- ALPHA-ISOMETHYL IONONE
- AMYL CINNAMAL
- ASCORBIC ACID
- BASIC VIOLET 2, CI 42520
- BENZYL BENZOATE
- BENZYL SALICYLATE
- BHT
- BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL
- CAFFEINE
- CI 15985
- CI 19140
- CI 42090
- CI 77891
- CINNAMYL ALCOHOL

Sensibilisants respiratoires

Substance dont l'inhalation entraîne une réaction allergique des **voies respiratoires** (rhinite, asthme, œdème de quick ...).

Au total, **16 sensibilisants respiratoires** ont été repérés dans les 106 produits de shampoing :

Nom INCI (figurant sur l'emballage)

- BENZYL ALCOHOL
- CITRIC ACID
- D-LIMONENE
- ETHANOLAMINE
- HYDROGEN PEROXIDE
- IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE
- ISOPROPYL ALCOHOL
- LIMONENE
- MALEIC ACID
- METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE
- METHYLISOTHIAZOLINONE
- PENTASODIUM PENTETATE
- PHENOXYETHANOL
- TRIETHANOLAMINE
- ZINC PYRITHIONE
- 2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL